

2024 – CAPENERGIES

CONTRIBUTION A L'AGENDA DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

L'action du pôle de compétitivité Capenergies en faveur du développement économique et de la transition énergétique se situe à la croisée de trois des six filières d'excellence autour desquelles la Métropole Aix Marseille Provence (AMP) a bâti son Agenda de développement économique voté en juin 2022.

- L'énergie et l'environnement
- La décarbonation du maritime et de la logistique
- La décarbonation de la filière aéronautique

Dans une logique toujours plus forte d'économie circulaire (valorisation de la chaleur, des déchets, communautés énergétiques, Ecologie Industrielle Territoriale).

Capenergies, dont le siège se situe sur le Technopole de l'Arbois, fédère un réseau de 530 membres, qui intègre de grands groupes industriels, 300 petites et moyennes entreprises, des organismes de recherche et de formation, des collectivités et des financiers.

Plus de 60% des membres du pôle, entreprises comme laboratoire de recherche et organismes de formation, se situent sur le territoire de la Métropole AMP.

Ainsi, la participation directe de Capenergies aux travaux du Comité Stratégique de Filière (CSF) Nouveaux Systèmes Energétiques (NSE) et de France Hydrogène, et les interactions de Capenergies avec tout un réseau de partenaires thématiques nationaux (ATEE, Think Smart Grids, Smart Building Alliance, Envirobat BDM, Cinov, France Agrivoltaïsme, ALLICE, Instituts Carnot, IRT & ITE, réseau PEXE, Nuclear Valley, etc.) permet au Pôle de faire bénéficier la métropole et les acteurs implantés sur son territoire d'informations qualifiées concernant les démarches filières nationales, et ainsi de permettre une meilleure anticipation et articulation des initiatives territoriales avec les impulsions de niveau national et de participer au rayonnement et à l'attractivité de la métropole AMP.

De même, la bonne articulation du pôle avec la dynamique de l'action économique pilotée par la Région Sud, apporte un appui aux projets développés sur le territoire de la Métropole ce qui participe directement au développement durable souhaité par la Métropole au profit des habitants de son territoire.

Enfin, de par son objet, l'énergie étant transverse à toute l'activité économique, le pôle coopère avec les autres acteurs de l'innovation sur le territoire s'inscrivant spontanément en soutien des initiatives de la métropole : coordination de l'écosystème d'innovation, participation aux ateliers du Club Innov Provence, relai des AMI de la Plateforme d'innovation, attractivité etc ...

Pour toutes ces raisons, il nous semble essentiel de partager avec la métropole Aix-Marseille-Provence l'intégralité de notre plan d'actions pour 2024 qui vise à entretenir et développer un écosystème d'innovation dynamique dans le domaine de l'énergie, de la sobriété et de la décarbonation des usages (industrie, bâtiment, transports terrestre, maritime et aérien) et de développement des infrastructures nécessaires pour accélérer l'atteinte de la neutralité carbone 2050. **Une quinzaine d'évènements Capenergies seront organisés sur le territoire métropolitain, dont certains en co-invitation avec la Métropole selon un calendrier à définir autour par exemple du développement de la Smart Métropole ».**

Nous avons extrait ci-dessous, quelques actions plus spécifiques à la métropole qui sont développées dans le reste du document.

- 1- Le pôle continuera de participer au **Pacte Gardanne-Meyreuil** au temps que de besoin et ainsi qu'au nouveau dispositif **Territoire d'Industries** lorsqu'il se mettra en place. Il pourra agir aux côtés de la **Direction des Achats** et des Directions porteuses de prescription afin de faciliter l'intégration d'achats responsables (au sens de la souveraineté et du climat) et innovants dans les pratiques de la Métropole.
- 2- Le pôle, au travers de son animation et plus particulièrement de son animation thématique, visera à **développer les filières d'excellence** de l'énergie ciblées par la Métropole et participera de ce fait à l'attractivité du territoire en contribuant à structurer et développer les filières de l'énergie.

En 2024, le pôle s'attachera particulièrement

- à soutenir le développement des **énergies renouvelables** (appui à l'implantation de CARBON, animation du Club solaire, animation autour de l'autoconsommation collective en prenant appui sur le projet Sereny Calas, ateliers bioénergies) et du **nucléaire** (animation du Club nucléaire, accès aux marchés d'ITER, appui à l'implantation d'éventuels petits réacteurs nucléaires innovants sur la zone industrielle) ;
- à faciliter la réalisation des **projets hydrogène sur le bassin hydrogène de Marseille-Fos** (et notamment ceux de la Métropole) qui devrait devenir le plus important lieu de consommation d'hydrogène bas carbone en France (pour décarboner l'industrie), et le hub euro-méditerranéen de l'hydrogène bas carbone (avec le développement d'infrastructures de transport BAR-MAR, Hynframed, etc ...)

dans ce cadre une action de **structuration d'une filière de e-carburant pour le maritime et de sustainable aviation fuel (SAF) pour l'aérien** sera renforcée en lien avec les grands donneurs d'ordre du territoire (CMA-CGM, GPMM, Airbus, Aéroport Marseille Provence...). Pour ce faire le pôle continuera à animer le club H2SUD pour amplifier l'écosystème, animer la Délégation France Hydrogène en région Sud, le **comité de bassin hydrogène Marseille-Fos-Manosque**, et à **superviser le groupe de travail MERS (Méditerranée Rhône-Saône)** dans le cadre du développement du port fluviomaritime Lyon Marseille. Le pôle participera également au projet OPHARM 2 (**Offshore Production of Hydrogen Analysis and RoadMap**), piloté par France Energies Marines, qui fait suite au projet OPHARM qui a permis d'élaborer une grille d'analyse approfondie des configurations technico-économiques de production d'hydrogène à partir d'énergie éolienne flottante avec deux cas d'usage en Méditerranée (dont au large de Fos). Le pôle préparera l'évènement **Meet4Hydrogen** et la conférence **Hyport 2025 qui se tiendra à Marseille** et créera les conditions d'une participation mutualisée des entreprises de la métropole au salon Hyvolution en 2024 et 2025 ;

- à participer à la **décarbonation de la zone industrielle** de la Métropole en tant que partenaire d'animation, sur les enjeux énergie, du **programme SYRIUS, lauréat de l'Appel à Projet national ZIBAC**, porté par l'Association PICTO, et à préparer l'après SYRIUS (2025-2026), mais aussi en organisant des rencontres entre industriels et offreurs de solutions ou en prenant une part active dans le comité des experts du Lab territorial animé par le sous-préfet d'Istres ;
- à développer la mobilité terrestre bas carbone (animation du Club Mobilité durable et **animation spécifique autour de la logistique** lourde et du dernier kilomètre, en lien avec le schéma directeur de la logistique et du transport de la Métropole) ;
- à poursuivre la collaboration avec le pôle Mer Méditerranée pour assurer la transition énergétique des **ports de plaisance** (la métropole étant le 1^{er} pôle de plaisance d'Europe).

Pour mémoire, l'ensemble des actions d'animation de fond du pôle vise à faire émerger des projets innovants dans le domaine de la transition énergétique et des transports, et à les accompagner dans leur développement. Cela permet que certains démonstrateurs industriels s'implantent sur le territoire métropolitain avec l'appui des services de la Métropole et que d'autres soient lauréats de concours internationaux comme le CES Las Vegas.

- 3- Comme **l'accès à des compétences** formées est une véritable difficulté exprimée par tous les acteurs, le pôle agit également pour favoriser l'attractivité des métiers de l'énergie et le développement d'une offre de formation adaptée à la transition énergétique en lien avec ses partenaires emplois, formation et les entreprises. Les différents projets déposés à **l'Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir »** début 2024 portés par le **Campus d'excellence des métiers industrie du futur Sud**, avec l'implication de Capenergies, permettront d'accélérer le déploiement de telles offres dans l'hydrogène, le solaire, le nucléaire (voire les réseaux) en lien avec les acteurs de l'Enseignement Supérieur et de l'Education nationale (dont AMU, ENSAM, Centrale Méditerranée ...) mais aussi l'ENSOSP, l'Ecole des marins-pompiers de Marseille. Un lien étroit sera également entretenu avec **l'Université des métiers du nucléaire** et les animations associées (semaine du nucléaire, semaine de l'industrie).
- 4- Le pôle maintiendra les actions développées avec Polytech et le CESI notamment pour **accompagner les personnes en situation de handicap** dans des formations de niveau bac + 5 (master informatique) et depuis 2023 bac + 2 ou 3 (pour répondre aux besoins des PME).

L'engagement du pôle Capenergies aux côtés des menées par la Métropole, permet, dans la durée, de faire rayonner la Métropole en France en Europe et à l'international et de participer à son action transformatrice du territoire avec un impact économique, énergétique et climatique au service des entreprises et des habitants.

GOVERNANCE 2024 – CAPENERGIES

Missions de catégorie A

❖ Contexte et objectifs opérationnels :

L'action du pôle Capenergies en faveur du développement économique et de la transition énergétique se situe à la croisée de trois des six filières d'excellence autour desquelles la Métropole Aix Marseille Provence (AMP) bâtit son développement économique :

- L'énergie et l'environnement
- La décarbonation du maritime et de la logistique
- La décarbonation de la filière aéronautique

Le pôle de compétitivité Capenergies, dont le siège se situe sur le Technopole de l'Arbois, fédère un réseau de 530 membres, qui intègre de grands groupes industriels, 300 petites et moyennes entreprises, des organismes de recherche et de formation, des collectivités et des financiers.

Une très large partie des membres du pôle se situe dans les Bouches du Rhône et sur le territoire de la métropole AMP. Capenergies est soutenu financièrement depuis sa création par ses trois membres porteurs que sont EDF, le CEA et la Collectivité Territoriale de Corse représentée par l'ADEC (Agence de Développement Economique Corse) ainsi que, par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les 3 métropoles, rejoint, il y a maintenant 3 ans, par le Grand Avignon.

Depuis sa création en 2005, le pôle s'est toujours impliqué pour mettre les compétences et l'expertise de son équipe au service du développement de l'innovation pour un mix énergétique décarboné sur des territoires variés (zones urbaines denses, rurales, de montagne, territoires insulaires) et pour la décarbonation et l'efficacité énergétique des usages. Dans sa stratégie 2023-2026, présentée dans le cadre de la phase V, la sobriété énergétique a été mise en avant car c'est un levier incontournable pour faire face à la crise actuelle mais aussi pour atteindre l'objectif de neutralité carbone 2050.

Partie prenante des stratégies territoriales tant régionales que métropolitaines ou d'agglomération, Capenergies apporte une large contribution aux projets territoriaux, depuis leur élaboration jusqu'à leur déploiement, au bénéfice d'ambitions qui allient en permanence développement économique (structuration de filières, industrialisation, souveraineté, attractivité) et atteinte des objectifs de neutralité carbone en faveur du climat et de l'environnement.

En particulier sur le territoire de la métropole AMP, l'action récurrente du pôle a permis d'accompagner le développement de projets hydrogène. Le pôle, au travers de l'animation du Comité de Bassin Hydrogène Marseille-Fos et de son implication dans le programme SYRIUS agit maintenant pour structurer la filière et faciliter la mise en œuvre des projets et infrastructures associées.

En 2024, le pôle devra notamment, avec les industriels du bassin de Marseille-Fos et ses partenaires SYRIUS (dont la Métropole AMP fait partie), préparer les actions à mettre en œuvre à l'issue des conclusions du programme SYRIUS.

❖ Descriptif détaillé de l'action :

Portées par l'équipe de permanents du pôle, par son Conseil d'Administration et son Bureau et par un Comité de Labellisation de projets de haut niveau, les actions de gouvernance visent à :

- Mettre en œuvre la stratégie générale du pôle décidée dans le cadre de « la phase V » des pôles,
- Assurer la représentation et l'expression des différents collèges des membres de Capenergies au sein des instances de gouvernance,
- Examiner les dossiers soumis au pôle dans le cadre de la procédure de labellisation, en vue de leur apporter des recommandations constructives et le label « pôle de compétitivité »
- Répondre aux sollicitations de l'État et des Collectivités Territoriales en termes de participation aux groupes de travail et de contribution aux différents documents stratégiques,
- Suivre et restituer les divers indicateurs d'évaluation de l'activité du Pôle à des fins de reporting.

1) Mise en œuvre et suivi de la stratégie générale

Dans la période de crise de prix et d'approvisionnement en énergie actuelle, dont le caractère est à la fois conjoncturel et structurel (objectifs de neutralité 2050), il apparaît nécessaire d'accompagner un mouvement significatif

- vers la sobriété et l'efficacité énergétique, y compris en recourant à l'innovation sur certains aspects,
- d'accélération de mise en œuvre des solutions et projets existants
- d'anticipation pour développer de nouvelles solutions nécessaires à l'atteinte des objectifs de la prochaine PPE.

C'est pourquoi, le pôle a souhaité mettre en exergue cet enjeu spécifique, présent depuis son origine et se positionne désormais sur 4 domaines d'actions stratégiques (DAS) :

- Intensifier la sobriété et l'efficacité énergétique des usages
- Décarboner les usages : industrie, mobilités (terrestre, maritime, aérien), bâtiment, agriculture
- Optimiser les infrastructures et les réseaux énergétiques (stockages, flexibilité, infrastructure ...)
- Produire de l'énergie et de l'hydrogène bas-carbone.

Si chacun de ces DAS recouvrent des filières et marchés cibles spécifiques et des enjeux de R&D particuliers, il est important d'explicitier qu'ils doivent s'articuler avec 3 axes transverses (AT) clés pour atteindre les objectifs stratégiques visés, à savoir :

- Intégrer la transformation digitale et garantir la cyber sécurité
- Développer l'économie de ressources, dont l'économie circulaire
- Réussir les transformations sociétales pour rendre la transition énergétique désirable.

Afin d'accélérer et d'amplifier l'innovation au service de la transition énergétique, Capenergies a choisi pour la période 2023-2026 (phase V) de :

- Continuer d'articuler finement son action avec les priorités nationales en lien avec France 2030 et les CSF Nouveaux Systèmes Energétiques et Nucléaire
- Maintenir le haut niveau de qualité et d'interaction avec les collectivités et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (notamment dans le cadre de leurs SRDEII renouvelés à l'été 2022 (voir ci-dessous), du plan climat Sud « Gardons une Cop d'avance » et de la PPE Corse) tout en accentuant son action à destination de cette dernière et des territoires insulaires
- Renforcer la coopération avec les autres pôles au sein de la Smart Energy Alliance ainsi qu'avec Nuclear Valley sur le nucléaire, SCS sur le numérique, SAFE sur les e-carburants pour l'aérien, le pôle Mer Méditerranée pour les e-carburants maritime et l'ensemble des pôles et clusters de la Région Sud pour aider à la décarbonation de leurs membres (et à la mise en place de plans de sobriété) en lien avec le dispositif PSI 4.0 Carbone de la Région Sud
- Renforcer son action sur les projets européens à travers une politique active de développement du lobbying amont et une réorganisation de la gouvernance du pôle en la matière
- Maintenir un financement privé supérieur à 55% grâce à l'augmentation ciblée de son nombre d'adhérents
- Amplifier les actions visant à rapprocher recherche publique et privée et des entreprises pour faire émerger des projets collaboratifs.

2) Assurer la représentation et l'expression des différents collèges des membres de Capenergies au sein des instances de gouvernance,

Capenergies procèdera à l'organisation, à la tenue et à la restitution des réunions des différentes instances de gouvernance du pôle :

- Bureaux et Conseils d'administration : 4 réunions à minima
- Comités de labellisation : une réunion par mois
- Assemblée Générale annuelle.

En complément de ces actions récurrentes, en 2024 Capenergies organisera l'élection des Instances de Gouvernance, dans le cadre de leur renouvellement triennal :

- Conseil d'Administration
- Bureau

3) Labellisation des projets

Capenergies met en œuvre depuis de nombreuses années un processus de labellisation exigeant qui s'appuie sur :

- Un comité de labellisation pluridisciplinaire, indépendant et transparent, présidé par Olivier Appert, ancien président du Conseil Français de l'Énergie et délégué général de l'Académie des technologies, et composé d'une quinzaine d'experts de niveau international, issus de laboratoires de R&D publics et privés et de structures de financement de l'innovation, constituant un collectif constructif ;
- Un processus rigoureux d'accompagnement à la structuration des projets innovants (classifiés en quatre catégories : projets de R&D, projets structurants, projets de formation et projets d'entreprise) par une équipe dédiée de référents thématiques au sein de l'équipe de permanents du pôle qui apportent appui et conseil aux porteurs de projets innovants ;
- Une évaluation collégiale de chaque projet avec émission systématique d'un rapport écrit d'évaluation du projet et de recommandations au porteur de projet, y compris pour les projets non labellisés (20 à 25 % des projets) ;
- Le respect des dispositions de la charte nationale de référence.

Capenergies, qui participe déjà à la démarche initiée par l'AFPC, s'engage à s'inscrire dans les évolutions qui seront décidées en vue d'une harmonisation de pratique en matière d'expertise et de labellisation des projets afin de garantir le meilleur standard de qualité au label décerné par les pôles.

Le taux de projets financés par rapport aux projets labellisés est suivi et un point annuel est réalisé par le Président du Comité auprès des membres du Conseil d'Administration. Ces résultats sont également présentés aux financeurs publics du pôle.

Le Comité de labellisation renforcera la prise en compte des critères écologiques et s'inscrira dans la démarche nationale du processus de labellisation.

En 2024, il devrait se réunir environ une dizaine de fois pour examiner jusqu'à 6 projets par séance.

Cette action apporte un bénéfice direct aux porteurs de projet qui bénéficie ainsi de recommandations constructives des permanents du pôle et des experts du Comité de labellisation. Lorsque leur projet est labellisé, ce label renforce la crédibilité de leur projet devant d'éventuels financeurs ou partenaires.

4) Reporting

Le pôle assurera les activités de reporting associées au financement de ses actions, comprenant notamment :

- Les réponses aux demandes de reporting des différents financeurs et la fourniture des indicateurs demandés,
- Le bilan d'activité du pôle auprès de ses membres lors de l'Assemblée Générale annuelle.

En 2024, Capenergies organisera à minima une réunion avec les principaux financeurs publics sur la région Sud (comité des financeurs publics).

5) Réponse aux sollicitations institutionnelles

Capenergies participe à la gouvernance de l'OIR Energies de Demain. A ce titre le pôle fournit l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne préparation des réunions auxquelles ses représentants sont conviés régulièrement.

La participation à l'expérimentation « pilote de la planification écologique en région Sud », annoncée le 14 novembre

Par ailleurs, tant au niveau national que régional, le pôle est impliqué dans plusieurs groupes de travail et réseaux.

Sa contribution sera poursuivie en 2024, notamment par des participations :

- Aux réunions de groupes de travail mis en place par les ministères, notamment
 - Agence Innovation Transport –AIT- au travers de la convention signée en 2022 avec l'AFPC,
 - MTE, notamment Green Tech Innovation,
- Aux réunions de groupes de travail mis en place par le Comité Stratégique de Filière « Industries des Nouveaux Systèmes Energétiques » qui permettent d'alimenter l'OIR Energie de demain de la Région Sud ainsi que les actions portées par les Collectivités territoriales,

- Aux réunions et travaux du CSF-Nucléaire et GIFEN¹ auxquels le pôle va s'associer,
- Aux instances et actions qui seront mises en place par les Collectivités dans le cadre de l'action Territoire d'Industrie en cours de mise en œuvre au moment d'écrire ce document (septembre 2023)
- Aux réunions de groupes de travail mis en place par les autres acteurs territoriaux.

On peut mentionner, ici, en particulier quatre actions.

- La participation à l'expérimentation France 2030 Etat-Région Sud pour donner le maximum de chance aux projets du territoire de bénéficier des opportunités de France 2030
- La poursuite de sa contribution à l'ADEC filière électrique,
- La participation aux travaux du CSF Nouveaux systèmes énergétiques et notamment à la régionalisation engagée de son action pour laquelle la directrice du pôle a été sollicitée pour apporter une vision terrain,
- La participation aux actions portées par le Campus d'excellence Industrie du futur Sud et par la filière nucléaire.

Sur le territoire de la métropole AMP, outre la labellisation des projets implantés sur le territoire, le pôle sera particulièrement engagé pour soutenir :

- La préparation de l'après SYRIUS visant à la décarbonation effective de la zone de Marseille-Fos- pourtour de l'étang de Berre - Gardanne
- L'animation du bassin hydrogène Marseille-Fos et sa mise en visibilité, facteur d'attractivité
- La fidélisation de l'évènement Meet4Hydrogène à Marseille tous les deux ans (2025)
- La mise en place de Territoire d'Industrie selon les modalités qui auront été retenues par la Métropole.
- L'émergence et le financement de lieux totems dans le domaine de l'énergie
- Les initiatives de la métropole AMP visant à renforcer et améliorer la performance de l'écosystème innovation, en relayant les appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets publiés sur la plateforme d'innovation de la métropole AMP, en participant aux ateliers du Club Innov Provence lorsque c'est opportun
- Le Pacte Gardanne Meyreuil dans son champ de compétence.

Le pôle continuera de participer à la Commission des experts du Lab Territorial.

6) Action spécifique dans le domaine de l'Hydrogène en région Sud

Capenergies a soutenu la construction et à la mise en œuvre de la stratégie hydrogène de la Région Sud.

En 2024, le pôle poursuivra son implication dans le déploiement de ce plan Hydrogène Région Sud en participant aux réunions pilotées par la Région. Il contribuera également à la mise en place de la gouvernance hydrogène de la Région Sud et aux groupes de travail associés. Compte tenu de la place occupée par le territoire de la métropole dans le déploiement de cette filière pour décarboner les industries qui y sont implantés et en attirer de nouvelles, cette participation bénéficie grandement à la dynamique définie par la Métropole dans le cadre de son action en faveur du développement économique sur le territoire.

Livrables au terme de la convention :

- rapport d'exécution final de l'activité,
- informations sur la participation du pôle aux réunions, groupes de travail nationaux ou locaux ou toutes représentations institutionnelles, liées aux activités du pôle (Comités de filières, comités territoire d'industrie ou Pacte Gardanne etc.) et sur les avantages retirés de cette participation active. Ces points peuvent être intégrés au rapport final d'exécution d'activité.

Indicateurs :

- AG (1) ; CA (4) ; Comité des financeurs (2)

¹ Groupement des Industriels français de l'énergie nucléaire

- *projets présentés au Comité de Labellisation*
- *Effectifs salariés (16 ETP) ; Effectifs mis à disposition gratuite/payante) (3 ETP- payant)*

Montant 304 773 € - 100% plan climat

ANIMATION 2024 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 1 : INNOVATION

❖ Contexte et objectifs spécifiques :

Une des missions centrales du pôle de compétitivité Capenergies est d'accompagner l'innovation, sous toutes ses formes (innovation technologique, mais aussi innovation d'usage, innovation de modèle économique, etc.), des acteurs des filières énergétiques et de la transition énergétique bas carbone de ses territoires principaux d'intervention, à savoir la Région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, la Corse, Monaco, et aussi les territoires de la Guadeloupe et de La Réunion et plus spécifiquement sur le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Les actions décrites ci-dessous participent également à l'axe « Animation thématique » et réciproquement.

France 2030, lancé à l'automne 2021, représente aujourd'hui le **cadre principal d'orientation de l'innovation à l'échelle nationale**, en lien avec les orientations de **France Nation verte**, nouveau plan gouvernemental pour ce qui concerne la transition énergétique, qui a été lancé en octobre 2022. **Capenergies est directement engagé dans six des dix grands objectifs de France 2030, et de manière centrale pour les trois premiers** (voir tableau ci-dessous), qui recourent les 3 des 6 filières d'excellence de la Métropole AMP (voir Gouvernance).

Objectif France 2030	Actions marquantes phase IV	Feuille de route phase V
1 – Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants avec une meilleure gestion des déchets	Interaction avec le CEA Cadarache sur l'opportunité d'implantation d'un SMR sur la zone industrielle de Fos-Marseille. Participation, avec EDF, CEA, etc. au GT nucléaire Région Sud	Poursuivre ces actions et accompagner des projets de SMR issus d'acteurs émergents. Une démonstration sur Marseille-Fos (SMR pour produire de la chaleur). Centre d'excellence nucléaire
2 – Devenir le leader de l'hydrogène vert	Accompagnement de projets innovants & pionniers dès 2015 ; Animation territoriale spécifique dès 2018 ; Animation de la délégation régionale Sud France Hydrogène et du comité hydrogène de bassin Fos-Marseille (présentation au CNH de la trajectoire 2020-2030-2040 fin 2021)	Poursuivre ces actions et anticiper les enjeux de la montée en puissance de la filière hydrogène Développer une filière e-carburants
3 – Décarboner notre industrie	Accompagnement de porteurs de solutions innovantes de décarbonation. Sensibilisation des industriels du territoire sur le champ de compétences du pôle	Poursuivre ces actions et participer activement aux initiatives nationales sur le sujet (CSF-NSE, etc.). Co-animer le projet de décarbonation ZIP Fos-Marseille (candidature AAP ZIBAC)
4 – Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides	Accompagnement de porteurs de projets innovants de composants ou systèmes pour les véhicules électriques et les stations de recharge électrique. Animation Territoriale (dont logistique). Sensibilisation (voir bilan E4SM).	Poursuivre ces actions et anticiper les enjeux du développement de la filière des véhicules électriques, bornes de recharge associées, lien avec le réseau électrique.
5 – Produire le premier avion bas-carbone	Accompagnement de porteurs de projets innovants pour la production de « sustainable aviation fuel » (SAF), biocarburants ou électro-carburants (synthétisés notamment à partir d'hydrogène)	Contribuer à la création d'une filière de production de bio / électro - carburants bas carbone en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
6 – Investir dans une alimentation saine, durable et traçable	Accompagnement de porteurs de projets innovants de décarbonation de la production agricole	Poursuivre ces actions et anticiper les nouveaux enjeux du secteur (changement climatique notamment)

Capenergies continuera en 2024 à aider ses membres à tirer le meilleur parti des différents dispositifs de soutien à l'innovation de France 2030, mais aussi des autres dispositifs régionaux, nationaux et européens dans le domaine d'intervention du pôle, via :

- L'interaction avec le réseau des **acteurs nationaux** (SGPI et autres services de l'Etat, ADEME, BPI, CSF NSE, CSF-N etc.) et **régionaux** (Région, SGAR, DREETS, etc.) pour contribuer à la **meilleure articulation possible des orientations générales et dispositifs associés avec les besoins des acteurs de terrain**
- La **diffusion d'informations ciblées** sur les différents appels à projets, les dispositifs d'accompagnement et les opportunités de financement de l'innovation, dont ceux diffusés par la plateforme innovation de la Métropole
- La **création d'événements** (webinaires, clubs thématiques, rencontres d'affaires, etc.) permettant le **développement des écosystèmes d'acteurs** de chaque filière concernée, facilitant ainsi la **création de partenariats** et **l'émergence de projets**. Une part importante des événements en présentiel ou hybride se tiennent sur le territoire de la métropole MAMP
- La **mise en relation directe** entre **start-up, PME, ETI, unités de Grands Groupes et laboratoires de recherche** et d'innovation implantés sur les territoires pour l'émergence de projets visant de nouveaux produits et services innovants
- **L'accompagnement dédié des membres** qui en font la demande pour la structuration de leurs projets d'innovation, la recherche de financements, le cas échéant la recherche de partenaires, etc.
- **Le soutien** à toutes les **actions orientées vers le marché** des porteurs de solutions innovantes pertinentes

Capenergies s'est inscrit de manière très active dans l'**expérimentation pilote France 2030** conduite en Provence Alpes Côte d'Azur :

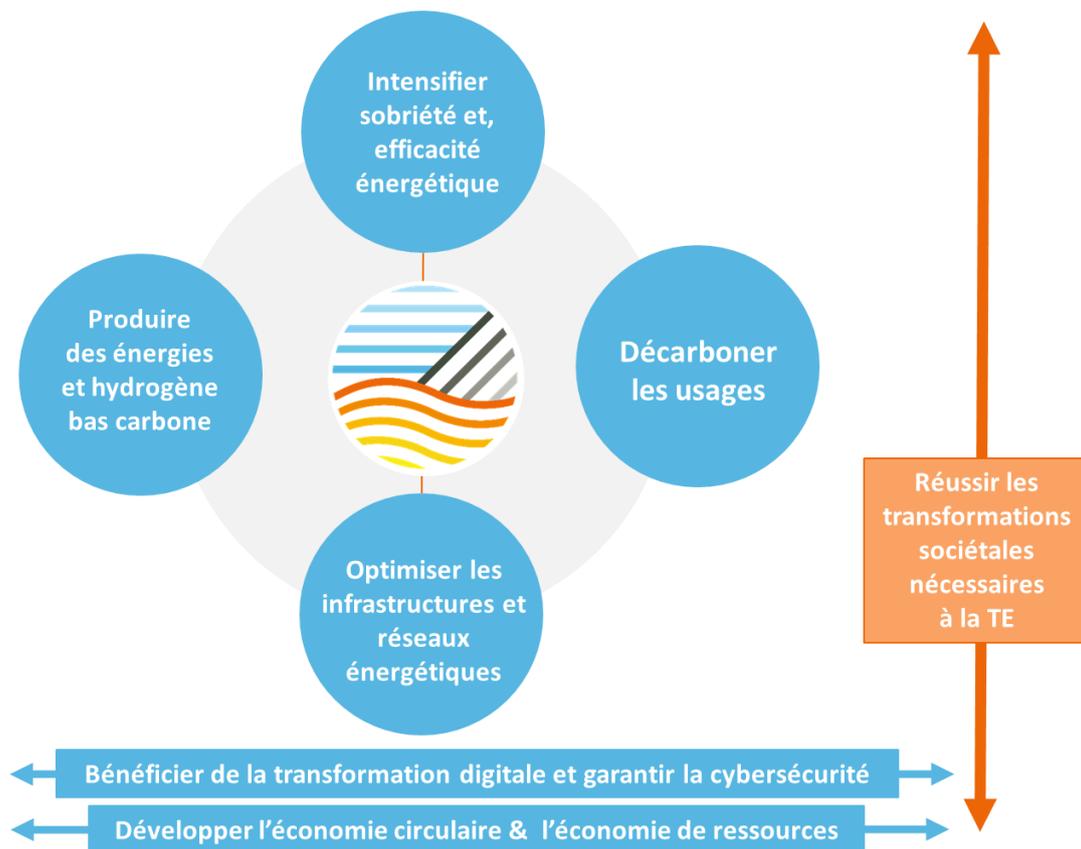
- en formulant dès l'origine un ensemble de **propositions de déclinaison opérationnelle**
- en organisant dès le 15 mai 2023 un **webinaire dédié sur le sujet à destination de l'écosystème**
- en participant activement aux cellules mise en place par l'Etat et les Régions dans son domaine d'intervention (**cellule Hydrogène et énergies renouvelables**, et **cellule décarbonation de l'industrie** pour ce qui concerne la Région Sud)
- en mettant toute son **ingénierie d'accompagnement des projets innovants** (parcours vers la labellisation notamment) et d'accompagnement des porteurs (analyse 360°, mise en relation avec les interlocuteurs pertinents du réseau, orientation vers les financements opportuns à chaque étape de développement, etc.) **au service de cette initiative**
- en partageant, dans le respect des engagements de confidentialités et des règles du « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD), des **informations sur les acteurs identifiés sur ses domaines d'intervention** et continuera de s'y inscrire activement en 2024.

Cette action régionale est bénéfique aux projets développés sur le territoire de la métropole AMP qui sont les plus nombreux. Un partenariat a été signé en 2023 avec la CCI AMP afin d'offrir une complémentarité d'accompagnement aux projets et de faire bénéficier les clients porteurs d'innovation de la CCI AMP de l'expertise du pôle.

❖ **Description détaillée des actions :**

Le développement de l'innovation représente un des leviers du développement économique à venir à l'échelle des territoires au service de la transition énergétique. Dans la perspective de la **neutralité carbone en 2050**, qui constitue un engagement national et une ambition des territoires de mission de Capenergies, les analyses de l'Agence Internationale de l'Energie indique que **50% des solutions requises ne sont pas encore matures, et nécessitent le développement d'innovations.**

Ces innovations visent principalement à répondre à l'objectif majeur de **décarbonation de l'économie à un coût acceptable** au moyen du développement de **solutions innovantes de sobriété et d'efficacité énergétique, de production d'énergie** (solaire, éolien marin, nucléaire, bioénergies, gaz renouvelables, etc.) **et d'hydrogène bas carbone**, de **décarbonation des usages** (substitution ou électrification des process, mobilité électrique et hydrogène, production de carburants de synthèse durables, décarbonation du bâtis, etc.), et **d'infrastructures et réseaux énergétiques optimisés** (pilotage énergétique intelligent, stockage, couplage, etc.), tirant notamment parti des opportunités fournies par le développement des **solutions digitales cyber-sécurisées**, incluant pleinement des **enjeux de l'économie circulaire et de l'économie de ressources**, et en intégrant les aspects de **transformations sociétales** incontournables, conformément aux nouveaux domaines d'action stratégique et axes transverses que Capenergies a retenu pour 2023-2026 (phase V).



L'action de Capenergies dans ces différents domaines sera construite en **partenariat avec les autres acteurs de réseau**, notamment autres pôles de compétitivité et clusters pertinents, organisations professionnelles, CCI AMP etc. dans une **logique d'efficacité et amplification des impacts**.

1) Stimulation de l'émergence des projets d'innovation

La stimulation de l'émergence de projets repose sur différentes sources, dont :

- Le flux de candidatures à l'adhésion au pôle de **nouveaux porteurs de projet intéressés par l'expertise et les services du pôle** (typiquement une vingtaine par an)
- Le **contact régulier de terrain avec les membres du pôle**
- La **diffusion d'information sur les appels à projets, et dispositifs variés d'accompagnement et de financement**
- **L'animation thématique des filières au moyen des groupes de travail ou des clubs mis en place par Capenergies** (club Hydrogène Sud, club Mobilité Durable, club Innov'Solaire, club Systèmes Energétiques, club Nucléaire, ateliers bioénergies, etc.). Les clubs réunissent les adhérents de la filière concernée et les représentants des territoires deux à quatre fois par an avec pour finalité de :
 - donner accès à des **informations de veille thématique** sur des aspects de **développement scientifique, technologique, économique et réglementaire** avec des **acteurs référents de niveau national**
 - partager les retours d'expérience pour permettre la **montée en compétences des écosystèmes** d'acteurs et des chaînes de valeur des filières
 - faciliter les **échanges et collaborations** entre membres du pôle,
 - accélérer l'innovation, en favorisant notamment le **montage de partenariats de projet**
- L'organisation de rencontres thématiques spécifiques entre laboratoires de recherche et PME, ETI ou unités régionales de Grands Groupes, avec **l'organisation en 2024 d'un événement spécifique de mise en relation de l'ensemble de l'écosystème des laboratoires de recherche du pôle avec les PME et ETI intéressés par le montage de projets innovants qui se tiendra à Marseille**
- **L'organisation de rencontres d'affaires** (en particulier dans le cadre de l'Assemblée Générale de Capenergies)

2) Accompagnement à la structuration des projets d'innovation

L'accompagnement à la structuration du projet d'innovation constitue une étape essentielle, dans laquelle **le pôle fait bénéficier aux porteurs de son expérience** pour les aider à :

- La définition du **produits et/ou services** et du **positionnement marché** en perspective **pertinents**, en fonction d'une **analyse des besoins visés, du marché existant ou à venir, du positionnement du projet vis-à-vis de l'état de l'art** permettant de bien déterminer ses **aspects différentiels**
- La construction des **briques projets**, avec analyse des **étapes clés à franchir**, des **compétences critiques** nécessaires, etc.
- **La mise en relation avec des partenaires et conseils éventuels si utile** (sur des aspects au-delà de l'expertise de Capenergies, par exemple sur des aspects juridiques de montage de consortium ou de protection de la propriété intellectuelle).
- L'identification des **guichets de financement pertinents** et au montage d'un « **business plan** » robuste

Le parcours vers de labellisation représente une valeur ajoutée majeure pour les porteurs s'adressant au pôle. L'accompagnement en amont permet aux porteurs de bénéficier de l'expérience accumulée de l'équipe des permanents du pôle, et le passage devant le comité de labellisation permet de bénéficier d'un regard critique d'experts de niveau national voire international. Au-delà de la décision de labellisation (taux de labellisation ~75 à 80%), **ce processus permet à chaque porteur de disposer d'une fiche d'évaluation avec des recommandations circonstanciées résultant de la délibération du jury, en amont de son dialogue avec de futurs financeurs publics ou privés.**

3) Accompagnement des projets d'innovation vers les guichets de financement

L'orientation et l'accompagnement vers les dispositifs de financement les mieux adaptés constituent un des savoir-faire du pôle, sachant que les critères et modalités des différents guichets évoluent chaque année.

Capenergies entretient un lien avec les différents financeurs, en particulier avec les principaux opérateurs de financement nationaux dans le domaine de l'énergie (ADEME, BPI, ANR), via des **échanges informels dans différents groupes de travail régionaux et nationaux** et via la **participation de plusieurs salariés permanents du pôle à des jurys d'appels à projet** (en particulier jurys des AAPs Technologies Avancées des Systèmes Energétiques et concours i-nov). Le pôle peut ainsi à la fois :

- remonter un certain nombre d'informations et de besoins des acteurs de terrain auprès des opérateurs de l'Etat au bénéfice des acteurs du territoire
- retransmettre aux porteurs de projets innovants les attentes des opérateurs de financement public et leur faire bénéficier de l'expérience acquise sur le fonctionnement des processus d'évaluation

L'accompagnement vers les guichets de financement comprend notamment :

- L'organisation le cas échéant d'animations ciblées sur les appels à projets, et dispositifs variés d'accompagnement et de financement
- L'orientation de chaque projet vers le ou les guichets de financement les plus pertinents
- L'accompagnement spécifique au financement des porteurs qui le sollicitent, via notamment des conseils dédiés, la relecture du dossier de demande de financement, voire la participation à sa rédaction et le suivi de son dépôt, en lien si utile avec des consultants qualifiés et rémunérés à cet effet,
- L'accompagnement spécifique, le cas échéant, à la préparation d'une présentation orale du projet,
- La participation au retour d'expérience à l'issue du processus.

Capenergies continuera par ailleurs en 2024 à **accompagner des porteurs de projets vers les différents dispositifs régionaux spécifiques, pour ce qui est des projets implantés sur la région Sud** et notamment ceux implantés sur le territoire de la métropole AMP (accompagnement rising SUD, présentation aux comités d'ingénierie financière, etc.).

4) Accompagnement à la mise en œuvre et, au suivi des projets d'innovation

L'accompagnement à la mise en œuvre des projets est ensuite réalisé au fil des contacts avec les porteurs, qui peuvent exprimer des **demandes particulières d'accompagnement pour le passage à une phase suivante du projet, un redimensionnement éventuel du périmètre visé, la recherche de nouveaux financements, ou de nouveaux partenaires**, etc.

Cet accompagnement peut se traduire, dans certains cas de figure, par une participation de Capenergies à un comité de suivi projet.

5) Accompagnement à la mise sur le marché des produits et services innovants

L'accompagnement à la mise sur le marché des produits et services développés dans le cadre des projets d'innovation suivis par Capenergies se fait de différentes manières, dont en particulier :

- La **médiatisation des solutions innovantes** développées : Capenergies édite une **fiche de communication projet** pour les projets labellisés, présentant les éléments essentiels, non confidentiels, du projet : marchés visés, objectif du projet, innovations développées, livrables. Ces fiches sont communiquées aux financeurs et administrateurs du pôle. Elles seront mises en ligne au fil de l'eau en 2024 ;
- Le **référencement** des membres du pôle (et du pôle lui-même) sur **différentes plateformes d'innovation** (Je décarbone, Sud Place, plateforme d'innovation de la Métropole d'Aix-Marseille), et la veille sur les appels à innovation qui y sont publiés
- La **mise en relation des porteurs offreurs de solutions innovantes avec des donneurs d'ordre**

Capenergies propose aussi de contribuer à **faciliter l'accès à la commande publique** de produits et services innovants dans le domaine des énergies bas carbone, selon des modalités à définir. Une action sera en particulier poursuivie avec les acheteurs de la métropole afin de favoriser la prise en compte de l'innovation et des critères écologiques dans les appels d'offres de la métropole.

En outre, un partenariat actif avec **le PEXE** (association nationale regroupant des réseaux / pôles d'éco-entreprises, référencée par le CSF Nouveaux Systèmes Energétiques) permet de faire bénéficier les membres de Capenergies de rencontres business à la maille nationale au moins une à deux fois par an. Les entreprises sont également invitées à s'identifier dans **l'annuaire national du PEXE**.

❖ **Durée prévisionnelle de l'action : 12 mois**

Calendrier : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

❖ **Entreprises ciblées :**

Les entreprises ciblées sont l'ensemble des entreprises membres du Pôle.

❖ **Livrables et indicateurs attendus au terme de la convention :**

Innovation

Indicateurs (cible quantifiée à renseigner)	Livrables
Projets accompagnés en 2024 : 40 Projets labellisés en 2024 par guichet : typiquement 75% Projets innovants ayant obtenu un financement en 2024 : typiquement 20 projets et financement obtenu : typiquement 20 à 30 M€ d'aides mobilisés au total	Compte-rendu/bilan annuel des actions menées 3 Tableaux projets d'innovation remplis pour le dossier de la phase V actualisés (K1 ; K2 ; K3) + colonne « dont bas carbone » + colonne pour chiffrer les retombées pour la région.
Réunions ou groupes de travail thématiques relatifs au dépôt de dossiers de financement nationaux ou régionaux : 25 réunions par an	Bilan qualitatif et quantitatif des réunions ou groupes de travail thématiques relatifs au dépôt de dossiers de financement nationaux ou régionaux

<p>Relations partenariales avec les universités, les organismes de recherche, la SATT SE, les instituts Carnot : relations régulières avec universités et organismes de recherche membres du pôle (interventions lors des réunions de club, participation à des projets collaboratifs accompagnés par le pôle, etc.), relations partenariales avec SATT SE et Instituts Carnot (interactions autant que de besoin pour l'accompagnement de porteurs de projets innovants)</p>	<p>Bilan qualitatif et quantitatif</p>
<p>Nb d'experts mobilisés pour les labellisations : 13 (comité collégial permanent siégeant sur chaque dossier)</p>	

Coût de l'axe « Innovation » : 200 188 € hors valorisation en nature

ANIMATION 2024 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 3 : EUROPE

❖ Contexte et objectifs opérationnels

L'accès aux financements européens de l'innovation des entreprises régionales est un enjeu clé pour le développement des projets d'une partie des acteurs des filières de l'énergie de la métropole AMP et pour l'économie française en général. L'accompagnement des entreprises à bénéficier des appels à projet européens prend un caractère particulier dans la situation inédite résultant de la crise énergétique actuelle et de l'accélération des transitions liées à la décarbonation de l'économie, à la réduction des consommations énergétiques et à la transition climatique. Capenergies accompagne les membres du pôle, en particulier les PME et ETI, les collectivités également, vers les appels à projets européens par le biais d'une action sur 3 axes : la veille, l'accompagnement collectif, et l'accompagnement individualisé.

❖ Etat des lieux

La stratégie Europe du pôle a été actualisée pour la période 2023-2026 (phase V) avec pour objectif d'augmenter encore les financements et nombre de projets européens du pôle et ceux des membres.

Dès 2023 Capenergies a **commencé à renforcer son activité au niveau européen par la création d'un club « Europe »** pour les membres, animé par l'équipe Europe de Capenergies (voir détail ci-après).

Le pôle continuera par ailleurs ses actions de fond, à savoir :

1. La veille

- Le Pôle réalise une veille continue et active sur les AAP européens en ligne avec ses DAS, notamment les AAP relatifs aux secteurs de l'énergie et les secteurs voisins (transport et digital) ou transverses;

2. L'accompagnement collectif :

- Le pôle diffuse auprès de ses membres les opportunités les plus pertinentes en cours ou à venir
- Le Pôle assure également une diffusion ponctuelle de tous les événements organisés par les PCN d'HEU avec une communication ciblée vis-à-vis des entreprises (PME et ETI) les plus à même de répondre à des appels européens sélectionnés,
- Le pôle organise, seul ou en collaboration avec d'autres acteurs (autres pôles, Smart Energy Alliance, réseau EEN...) des événements de réseautage entre entreprises françaises et acteurs industriels ou laboratoires étrangers;

•

3. L'accompagnement individualisé :

- En proposant un diagnostic des besoins en termes de financement de l'innovation et du niveau de maturité du projet et du potentiel porteur de projet
- En guidant le porteur de projet vers le guichet le plus approprié, en répondant à toute question administrative/juridique/financière relative au montage du dossier, en intervenant sur la technique de narration et en lui proposant une relecture critique du dossier afin d'identifier les points faibles potentiels à améliorer
- En aidant le porteur de projet dans la mise en relation avec des futurs partenaires européens
- En proposant un soutien à la rédaction du dossier, sous forme de prestation payante ou via un vivier de cabinets de conseil préqualifiés
- En donnant toutes les informations nécessaires sur les dispositifs nationaux et régionaux pouvant prendre en charge les coûts liés au montage de dossiers de financement européens.

❖ Descriptif détaillé de l'action :

Les objectifs opérationnels pour l'année 2024 sont les suivants.

1) L'animation du « club Europe »

Le rôle du club « Europe » est d'assurer une animation « financements européen » ciblée des membres du pôle. Le club rassemble les membres de Capenergies (une soixantaine en 2023) ayant une expérience ou une appétence à participer à des consortia européens.

Sa stratégie est déclinée sur 3 axes :

- **Créer un réseau d'influence :**

- Cartographier les experts de notre réseau (à travers la Commission et le club « Europe ») déjà présents dans les différents groupes de travail au niveau national et européen (ex : GTN et autres groupes miroir français, partenariats européens, ETIP SNET...) sur les thématiques clés du pôle (ex : hydrogène, EnR, stockage, réseaux intelligents, décarbonation...).
- Recenser, le cas échéant, les experts potentiels et promouvoir leur participation dans les différents groupes de travail mentionnés ci-dessus ou dans les jurys des projets européens (ex : base de données des experts de la Commission européenne).

- **Proposer des sujets ciblés pour alimenter les programmes de R&I européens**, en lien avec un savoir-faire local et permettant de mettre en avant l'excellence de la filière française. Le pôle pourra notamment proposer des ateliers ou des mises en relations entre experts et entreprises du pôle, pour faire connaître les domaines d'innovation, et faire remonter des idées de sujets.

- **Susciter l'intérêt et faire monter en compétences les membres par le partage d'expérience. Faciliter leur insertion dans des consortiums européens** (voir ci-après)

- Tel qu'amorcé en 2023, le pôle poursuivra **l'organisation d'ateliers hybrides ou en présentiel** itinérants sur les territoires, avec un programme permettant des rencontres B2B pour favoriser la participation de duos locaux « PME + laboratoire, collectivité ou grand groupe » à des consortia européens. A minima un de ces ateliers se tiendra sur le territoire de la métropole AMP.

2) La participation à la détection des opportunités de financement européennes dans les domaines d'intérêt (innovation, transition énergétique & mobilité, inter-clustering) dans le cadre de la programmation financière européenne 2021-2027

Pour accroître les chances de succès de gagner des projets européens pertinents pour sa communauté le pôle agira comme suit.

- Participation aux activités du **Groupe de Travail National « Energie – Climat »**, notamment dans les phases amont d'élaboration des cahiers des charges des appels à projet Horizon Europe 2022.
- **Veille active sur la publication des différents appels à projets, tout programme confondu et, ce le plus en amont possible des publications** (Horizon Europe, Fonds pour l'Innovation, Fonds pour la Transition Juste, Clean Hydrogen Europe, Mécanisme d'interconnexion européen, Connecting Europe Facility – Energy et Transport, LIFE, Digital Europe, etc...)
- **Participation aux événements de présentation des programmes européens et de réseautage entre acteurs** (« brokerage events », etc.), voire l'organisation de rencontres de réseautage spécifiques vers des acteurs européens en recherche de partenaire français, dans des consortia compétitifs.
- Participation aux actions du CSF Nouveaux Systèmes Energétiques et de **l'Association Française des Pôles de Compétitivité** pour identifier des opportunités et bonnes pratiques.
- **Création et animation d'un réseau laboratoires ou partenaires clés en Europe (cible phase V)** pour faciliter l'insertion de PME françaises dans des consortiums à fort potentiel : 17 partenaires identifiés en 2023, via la Smart Energy Alliance

3) L'accompagnement actif des entreprises membres vers les guichets de financement européens

- La **diffusion régulière d'informations** sur les différents appels à projets et les dispositifs d'accompagnement associés éventuels (en particulier dispositifs régionaux), reprise mensuellement dans le RV Mensuel du pôle.
- Le meilleur **ciblage des entreprises** motivées à candidater aux appels à projet européens, et la sensibilisation d'entreprises présentant un potentiel intéressant : un vivier d'entreprises sera actualisé.
- **Un accompagnement dédié sera assuré vers le guichet dédié aux PME : EIC Accelerator**
- **L'organisation de webinaires ou ateliers présentiels ciblés**, précédés si utile **d'appels à manifestation d'intérêt dédiés**, permettant de faciliter la bonne appropriation des appels à projet européens par les entreprises et laboratoires de recherche, notamment sur les thématiques hydrogène, smart grids, décarbonation des usages, mobilité.
- **L'accompagnement individualisé** des membres intéressés, pour l'orientation vers les appels à projets pertinents, l'aide à la compréhension des cahiers des charges et conditions d'éligibilité, la structuration de projet, la recherche des partenaires potentiels, etc., y compris au moyen d'une orientation vers des **partenaires pré-qualifiés du pôle (cabinets de conseil spécialisés, etc.)** en cas de besoin pour la rédaction du projet.
- La **collaboration avec les services de la direction générale Europe et coopération méditerranéenne**, le bureau de Bruxelles de la Région Sud et les équipes Europe de la métropole AMP pour aider au montage de réponse aux appels à projet par les entreprises de la Région, et contribuer à la structuration de partenariats en lien avec la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) de la Région.
- Le soutien des **initiatives de la Région vers les Institutions Européennes dans le domaine de l'énergie, qui auront des retombées sur les projets implantés sur la métropole AMP**

4) **La bonne exécution des engagements du pôle sur les 4 projets** dont il sera partie prenante en 2024 : Concerto Renov', H2Global, le e-DIH Move2Digital, ainsi qu'un voire deux nouveaux projets (sous réserve de financement): voir détail ci-dessous).

5) La recherche de nouvelles **participations directes du pôle dans le but de générer deux nouveaux projets Européens pour le pôle d'ici 2025.**

❖ Livrables Europe

Coût de l'axe « Europe » : 142 828 € hors valorisation en nature

Indicateurs (cible quantifiée à renseigner)	Livrables
Réunions d'information organisées (5)	Tableau rempli pour le dossier de la phase V actualisé (L et J) + colonne « dont bas carbone » + colonne pour chiffrer les retombées pour la région.
Entreprises sensibilisées (dont PME) (~30 ciblées)	
Projets accompagnés (5)	
Projets ayant obtenu un financement européen (2)	
Montant des financements perçus par entreprises, labos et pôle de la région	
Réseaux européens auquel le pôle participe (2)	Tableau : réseau ; thématique ; résultats et retombées

H2GLOBAL :

- **Informations générales :** COSME Clusters GO INTERNATIONAL, 30 mois, début : Sep 2021, budget Cap : 138k€, Coordinateur : The Foundation for the Development of New Hydrogen Technologies in Aragon (SP)
- **Sujet :** hydrogène
- **Rôle de Capenergies :** CAPENERGIES coordonne le groupe de travail n. 3 sur la stratégie d'internationalisation, notamment la partie mise en œuvre et missions
- **Partenaires :** The Foundation for the Development of New Hydrogen Technologies in Aragon (SP); EnergyIN: Competitiveness and Technology Cluster for Energy (PT);
Clust-ER: Energy and Sustainable Development Cluster of the Emilia-Romagna Region (IT);
Regional Pomeranian Chamber of Commerce: Cluster of Hydrogen Technologies (PL).

CONCERTO RENOV :

- **Informations générales :** programme LIFE 2021, 36 mois, début: nov 2022, budget Capenergies : 143 k€
- **Sujet :** Rénovation des logements
- **Rôle de Capenergies :** Coordinateur de l'activité de pré-qualification, mise en réseau et intégration de solutions innovantes pour intégrer les énergies renouvelables. Coordinateur du GT communication et dissémination
- **Partenaires :** Sonergia, Soliha federation, Soliha Jura, Soliha Landes

DIH – MOVE2DIGITAL :

- **Informations générales :** programme Digital Europe, 36 mois, début : jan 2023, budget Capenergies : 289 k€
- **Sujet :** Accompagnement à la digitalisation des PME
- **Rôle de Capenergies :** Mobilisation des PME membres à participer aux actions du DIH ; Coordinateur du WP5 (support à l'investissement)
- **Partenaires :** In extenso(coordinateur), EA éco entreprises, Eurobiomed, Innov'Alliance, Mer Méditerranée, SAFE, l'Université d'Aix-Marseille, l'Université Nice Côte d'Azur (en association avec l'INRIA), l'École des Mines de Saint-Etienne (Campus Georges Charpak Provence de Gardanne)

GARDEN (préselectionné, en attente de décision finale):

- **Informations générales :** PROGRAMME INTERREG – EUROMED 2021 - 2027, 33 mois, début : jan 2024 (si sélectionné), budget Capenergies : 374 k€ (financement 80%)
- **Sujet :** décarbonation des hubs agro-alimentaires ; Enjeux: modèles économiques durables de la chaîne logistique en ZFE, création de circuits logistiques bidirectionnels à faible empreinte carbone
- **Rôle de Capenergies :** Accompagnement des sites pilotes transition énergétique et évaluation croisée (WP3)
- **Partenaires :** 10 Partenaires, 7 pays: Université de Zagreb - coordinateur (Croatie), BATTI (Bulgarie), Capenergies, Fab'lim (France), Consorcio de la Ribera (Espagne), ESTA, Université Polytechnique des Marche (Italie), Université Donja Gorica (Montenegro), CRES, Agence développement Heraklion (Grèce)
-

ANIMATION 2024 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 2 : INTERNATIONAL

❖ Contexte et objectifs opérationnels :

Le développement à l'international des entreprises régionales, comme l'attractivité des écosystèmes régionaux et territoriaux vis-à-vis d'investissements internationaux, sont des enjeux importants pour une partie des acteurs de l'innovation des filières de l'énergie en région et pour le développement économique de la région et des territoires. La conquête ou reconquête de marchés à l'export prend un caractère particulier dans la situation inédite de crise énergétique dans un climat de tensions politiques qui perdurent au niveau mondial. Des opportunités de relocalisation et/ou de réindustrialisation sont à stimuler en tirant profit des différents dispositifs de soutien des plans français (France 2030) et européens (RePowerEU) pour soutenir la souveraineté énergétique et la résilience des territoires.

❖ Etat des lieux

Capenergies a développé ces dernières années un réseau de partenaires internationaux avec plusieurs collaborations actives permettant de faciliter l'accompagnement des entreprises membres vers un certain nombre de destinations cibles dans le bassin Méditerranéen, aux Etats-Unis et au Canada, en coopération avec l'action de Team France Export Sud et avec Rising Sud.

❖ Descriptif détaillé de l'action :

Les objectifs opérationnels proposés pour l'année 2024 comprennent l'accompagnement des membres vers les marchés cibles à l'international (promotion des missions organisées par nos partenaires et promotion des internationaux en France, en Europe, ou dans le monde), la participation des membres du pôle à certains salons, ainsi que la participation aux initiatives de la Région Sud et de la Collectivité de Corse visant à renforcer l'attractivité de leurs territoires au bénéfice des métropoles et agglomérations.

1) L'accompagnement actif des entreprises vers les dispositifs d'aide à l'export existants, en particulier ceux développés par la Team France Export Région Sud et risingSUD, avec notamment :

- La participation active aux réunions de la Team France Export Région Sud et le relai d'information aux entreprises des offres de services de risingSUD
- Le relai des dispositifs d'accompagnements au *Fonds d'études et d'aide au secteur privé* (FASEP) ou *Fonds français pour l'environnement mondial* (FEEM) par le Ministère
- L'organisation, si besoin et utile, de **webinaires dédiés d'accompagnement** à destination des entreprises, s'appuyant sur des témoignages de membres.

2) L'accompagnement de groupes de membres sur des destinations / marchés ciblés:

- Le soutien à la **participation des membres du pôle à des salons et à des événements d'envergure internationale**, avec un équilibre entre salons propres aux filières énergie (par exemple Hyvolution), salons de référence de l'innovation (par exemple CES Las Vegas, VivaTech) et voire salons « end-users » (par exemple Hannover Messe, Smart City World Congress, Le Bourget ...) en fonction de l'intérêt des membres (information, mutualisation de stands, action C ...).

Concernant les salons sous la bannière de la Région Sud :

- **CES Las Vegas** : Capenergies participera au COPIL organisé par la Région, qui inclut la sélection des entreprises que la région accompagne au salon, fera la promotion de l'évènement et mobilisera son écosystème. Pendant et après l'évènement, Capenergies communiquera sur la participation et les résultats de ses membres

- **Vivatech** : Capenergies participera au COPIL organisé par la Région, qui inclut la sélection des entreprises que la région accompagne au salon, fera la promotion de l'évènement et mobilisera son écosystème. Capenergies pourra participer en visiteur pour accompagner la délégation sur place
Et, selon le format envisagé par la Région,
- **Hyvolution** : Capenergies organisera un stand regroupant des PME de la région membres du pôle et la Région Sud

Autre salons

- **Meet4Hydrogen Hyport (Toulon)** : Capenergies pourra mobiliser son écosystème dans le but de rencontrer une délégation de Norvège (avec Rising Sud), si confirmé
- Salon **Meet4Hydrogen Hyport (Canada 3 Rivières)** ou Salon **Mines+Energie à Québec** : participation et mobilisation d'une délégation régionale dans le cadre du projet financé par Lac Mégantic et des accords entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Québec (si financé)
- **MIX-e** à Lyon : organisation d'un stand mutualisé, sous réserve de participation des membres
- Autres, pour lesquels un relai sera assuré par Capenergies de façon ciblée ou collective selon les thématiques : voir liste en annexe

Concernant les salons en lien avec les projets européens:

- **Enlit Europe**, à Milan: Capenergies participera au salon en visiteur, sans stand sauf si celui-ci peut être mutualisé avec des membres du pôle ou d'autres pôles (ex : Smart Energy Alliance). Les membres intéressés par le salon pourront bénéficier d'un accompagnement de Capenergies pour cibler les éventuels partenaires à rencontrer sur le salon.

Sous réserve de participation dans le cadre du projet européen Concerto Renov sur la rénovation énergétique des logements :

- **Smart City Expo World Congress (Barcelone)**: Rendez-vous incontournable des solutions urbaines intelligentes qui rassemble chaque année villes et municipalités, experts et dirigeants du monde entier, ou,
- **Sustainable Places** (lieu à définir pour 2024): reconnue comme une plateforme de référence pour la diffusion des résultats des projets de recherche et d'innovation du programme cadre Horizon de la Commission Européenne, Sustainable Places s'intéresse à la conception, la construction et la rénovation de nos lieux de vie à travers de nouvelles approches durables, ou,
- **European Sustainable Energy Week** et **European Hydrogen week (Bruxelles)** : La Semaine européenne de l'énergie durable (EUSEW) est le plus grand événement annuel consacré aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique en Europe et comprend une série d'activités visant à construire un avenir énergétique sûr pour l'Europe

Concernant les autres salons listés en annexe, Capenergies orientera les membres intéressés à l'export, sur les différents salons (selon secteurs géographiques et thématiques) et relaiera les offres partenaires pertinentes pour ses membres (exemple : possibilité d'avoir un stand sur le pavillon France de Business France)

Concernant les missions export, Capenergies prévoit le relai des missions export pertinentes pour ses membres, en fonction des opportunités proposées par la Team France Export ou Business France :

les pays cibles identifiés par les membres du pôle sont, en priorité :

Priorité 1: Amérique du Nord et pays limitrophes à la France (Allemagne, UK, Espagne, Italie)

Priorité 2: Pays du proche et moyen-Orient, Magreb, Afrique de l'Ouest, Amérique du Sud

Missions EXPORT pré-identifiées pour 2024 :

- **Amérique du Nord** :
 - o **Quebec/Canada** : Participation à une mission en coopération avec Lac Mégantic et Rising Sud (sous réserve de financement)
 - o *En digital* : en lien avec le projet **Syrius** (Amérique du nord + Europe) et le GT attractivité des OIR, à confirmer

- *Europe* :
 - o **Allemagne** : Hambourg, à confirmer (Rising SUD/Team France Export)
 - o **Italie** : Turin en Mars 2024 (mobilisation des membres)
- **Afrique du Sud** : accompagnement via Rising Sud (mobilisation des membres)

3) Le développement des coopérations à l'international du pôle, avec notamment

- o **Le développement des actions de collaborations avec les acteurs étrangers avec lesquels le pôle a déjà signé des conventions de partenariat, à savoir :**
 - a) **Le Cluster Solaire Marocain, le cluster GREEN H2, l'université UMP6, l'Association Marocaine pour l'hydrogène et le développement durable AMHYD au Maroc**, pour capitaliser sur les missions H2 organisées dans le cadre du meta cluster H2Global
 - b) **Le cluster Nergica (Canada – Québec)** : dans le but de promouvoir les projets de coopérations (échanges de bonnes pratiques, promotions d'accords de collaboration entre entités françaises et Québécoises...).
 - c) Les autres partenariats dans l'hydrogène, en cours de constitution dans le cadre du meta cluster H2Global et en lien avec les membres de Capenergies ayant des filiales ou des opportunités de marché dans les pays ciblés (**Brésil, Corée du Sud, Chili**)

Annexe : liste des missions et des salons internationaux potentiellement visés par Capenergies (pour ses membres) en 2024 hors CES Las Vegas et VivaTechnology

A noter : 3 salons français à visée internationale : Hyvolution – 2024 à Paris ; Hyports 2024 à Toulon ; MIX-E à Lyon

Secteur	Titre	Lieu	Date de réalisation (du - au)	Description	Action Capenergies envisagée
Nucléaire	ITER BUSINESS FORUM	MARSEILLE (lieu à confirmer)	(à confirmer)	L'ITER Business forum propose de communiquer sur le statut d'ITER et sur les prochaines opportunités commerciales, de faciliter les partenariats entre industries, en Europe et hors Europe, et de favoriser les collaborations entre les industries et le laboratoire de Fusion	Relai auprès des membres
Industrie	Foire de Hanovre 2024	Hannovre ALLEMAGNE	22-26/04/2024	Hannover Messe, le principal salon professionnel des technologies industrielles, devient hybride. La prochaine édition du salon aura lieu du 17 au 21 avril 2023. De l'intelligence artificielle, de la robotique, des technologies d'automatisation, de l'informatique logistique et des logiciels industriels, aux	Relai auprès des membres

				batteries et aux piles à combustible.	
Electricité & smart grids	ENLIT 2024 –	Non défini à ce jour	Non défini	Evènement international reconnu qui sur les thématiques SmartGrids, Smart Home, Smart building, Smart City, Stockage, Mobilités et production d'électricité. Occasion unique de rencontrer l'ensemble des acteurs de la filière au niveau mondial	Relai auprès des membres Participation en visiteur
Electricité & smart grids	E-WORLD ENERGY & WATER 2024	Essen ALLEMAGNE	20 – 22 fev 2024	1er salon allemand de la transition énergétique intelligente et verte. Etape incontournables pour rencontrer les utilities, les Stadtwerke (services des villes allemandes qui gèrent la production et la distribution énergie, eau, chaleur à distance), les grandes entreprises énergivores,...	Relai auprès des membres
Hydrogène	H2 Forum 2024	Berlin ALLEMAGNE	19 – 20 fev 2024	La conférence européenne pour les décideurs et les experts qui rassemble l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert : les fournisseurs d'énergie, les entreprises automobiles et industrielles, les fabricants de technologies et les instituts de recherche peuvent se connecter avec des fournisseurs de solutions H2 pour discuter de la manière dont la transition vers une application à grande échelle de l'hydrogène vert en Europe peut réussir.	Relai auprès des membres
Ville durable	SMART CITY EXPO WORLD CONGRESS 2024	Barcelone ESPAGNE	A définir	Rendez-vous incontournable des solutions urbaines intelligentes qui rassemble chaque année villes et municipalités, experts et dirigeants du monde entier	Participation avec stand (sous réserve de confirmation via le projet EU Concerto Renov')
Electricité & smart grids	ENLIT Africa 2024	A définir	28 - 30 mai 2024	En exposant sur le pavillon France lors du salon ENLIT Africa, les entreprises peuvent rencontrer des représentants des municipalités, des régies d'électricité et des opérateurs privés d'Afrique du Sud et de tout le continent africain, qui feront le déplacement pour trouver des réponses à leurs problématiques énergétiques.	Relai auprès des membres

Hydrogène	European Hydrogen Week 2024 European Energy week 2024	Bruxelles	nov 2024 à définir	La Semaine européenne de l'hydrogène est le plus grand événement annuel dédié à l'hydrogène : Une conférence politique de haut niveau, un forum B2B ouvert à tous les visiteurs de l'exposition, des tables rondes, des ateliers interactifs....	Relai auprès des membres
Transition énergétique	Ecomundo 2024	Rimini	nov 2024 à définir	Ecomundo, l'écosystème de la transition écologique, est le lieu de rencontre et d'échanges entre industriels, acteurs, décideurs politiques, leaders d'opinion et autorités locales. Il rassemble et systématise les éléments clés qui définissent les stratégies de développement de la politique environnementale de l'Union européenne.	Relai auprès des membres

D'autres missions commerciales proposées par Business France pourront également être relayées (en attente du programme 2024).

❖ Livrables International

Coût de l'axe « International » : 94 183 € hors valorisation en nature

Indicateurs (cible quantifiée à renseigner)	Livrables
Salons auxquels le pôle participe (nb, rôle (stands- m2), nb d'entreprises accompagnées en amont, nb d'entreprises participantes)	. Liste des salons réalisés et liste des entreprises participantes par salon . Enquêtes de satisfaction * à l'issue de chaque salon
Nombre de missions conduites par le pôle ou auxquelles le pôle a participé, liste des entreprises participantes Selon programmation rising Sud et Business France (1 à 2)	. Liste des missions réalisées et liste des entreprises participantes par mission . Enquêtes de satisfaction * à l'issue de chaque mission
Autres opérations internationales (en présentiel ou en virtuel) d'accompagnement d'entreprises : Business meeting, coaching à distance, etc...)	Liste des opérations réalisées et liste des entreprises participantes par opération
Délégations rencontrées, Selon sollicitation 2 à 3	
Contacts utiles par salon et missions (Nombre)	
	Photos et éléments (courriers, communiqués de presse, plaquettes avec logo Région...) montrant que la Région participe au financement des actions conduites

ANIMATION 2024 – CAPENERGIES

----- Missions de catégorie B (Axe 4)

AXE 4 : EMPLOI – FORMATION

Les actions conduites par Capenergies en 2024, ont pour objectif de :

- Accompagner les entreprises sur la montée et l'adaptation des compétences de leurs salariés et dans le recrutement de futurs collaborateurs, notamment de personnes en situation de handicap.
- Préparer les futures compétences.
- Aider au déploiement des formations sur les métiers en tension afin de répondre aux attentes de l'écosystème.
- Accompagner les entreprises sur des projets de recrutement d'envergure à fort impact pour la région.

❖ **Descriptif détaillé de l'action 2024 :**

1) Accompagner les entreprises sur la montée et l'adaptation des compétences de leurs salariés et dans le recrutement de leurs futurs collaborateurs :

Les entreprises peuvent solliciter les équipes du Pôle pour être accompagnées individuellement dans leur phase de recrutement. Outre l'assistance à la rédaction de la fiche de poste et à la détermination du profil recherché, Capenergies peut mettre en relation le dirigeant avec les services de France travail (ex Pole Emploi) ou de l'APEC avec lesquels le pôle a passé une convention permettant de mobiliser gratuitement les ressources de ces organismes au bénéfice des entreprises pour un sourcing optimum.

Pour conduire ces actions, Capenergies s'appuie en effet sur plusieurs conventions passées avec des partenaires tels que la **BREA** (Banque régionale de l'Emploi et de l'Apprentissage), **France Travail** (ex pôle emploi) convention en cours de renouvellement pour 2024), **l'APEC et l'OPCO 2I**.

Capenergies a été le premier pôle de compétitivité de la région SUD- Provence-Alpes-Côte d'Azur à mettre en place une convention de collaboration avec la BREA qui s'est concrétisée par la conduite d'actions au bénéfice des entreprises, actions qui seront poursuivies en 2024 pour :

- Promouvoir auprès des membres les volets emploi et apprentissage de la BREA,
- Alimenter cette plateforme en relayant les offres d'emploi proposées par les membres.
- Accompagner les entreprises dans la rédaction de leurs offres en vue d'un dépôt sur la BREA.

En 2024, Capenergies et France Travail devraient renouveler leur convention de partenariat pour 3 ans ce qui permettra de conserver une bonne dynamique de collaboration avec cette organisation.

France travail, France travail Handicap ou l'APEC, en fonction des besoins et des situations, pourront ainsi continuer d'intervenir avec Capenergies auprès des entreprises pour réaliser un diagnostic complet des méthodes de recrutements et des outils utilisés afin de leur proposer un plan d'actions personnalisé pour accélérer le recrutement et améliorer leur image employeur sur le marché du travail.

Capenergies assure également la mise en relation entre les acteurs régionaux du monde académique et les adhérents du Pôle afin de faciliter la connaissance du tissu économique, promouvoir les cursus de formation et permettre aux étudiants de candidater au sein des entités du territoire.

Ces mises en relation se poursuivront tout au long de l'année 2024.

Par ailleurs, et afin de faciliter les rencontres entre les recruteurs et les personnes en recherche d'emploi, Capenergies participe depuis plusieurs années à l'organisation de **Forums pour l'Emploi** en partenariat avec Pôle emploi, et les

autres acteurs de l'emploi. A l'occasion de ces forums, le Pôle a la possibilité de tenir un stand pour le compte des TPE et PME qui proposent des postes et qui n'ont pas la possibilité d'être présentes.

En mars 2023, un forum sur l'alternance a été organisé aux côtés d'institutions telles que TVT Innovation et TPM. Cet événement avait réuni 27 entreprises, 124 étudiants (KEDGE BUSINESS SCHOOL, ISEN YNCREA MEDITERRANEE, UNIVERSITE DE TOULOU). Plus de 300 entretiens ont été réalisés pour 65 offres de contrats en alternance ainsi que 100 postes à pouvoir dans le département du Var.

Compte tenu de la réussite de cette manifestation, le pôle sera à nouveau aux côtés de TVT Innovation et TPM pour solliciter l'écosystème du Var afin de réitérer cette opération sur 2024.

2) Les actions en faveur de l'emploi et formation des personnes en situation de handicap :

Capenergies agit également en **faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap** en réponse aux attentes exprimées par plusieurs dirigeants d'entreprises sur le sujet.

Depuis 2016, le Pôle a mis en œuvre une convention de partenariat (renouvelable une fois 3 ans) avec l'Agefiph qui se terminera le 31/12/2023.

En 2024, n'étant plus financé par l'Agefiph sur l'accompagnement des membres pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap, le pôle proposera aux membres n'ayant pas ou plus accès au service de l'Agefiph, une offre de service « plus », pour accompagner, maintenir et/ou faire évoluer leurs bonnes pratiques.

Ce service s'adressera en priorité aux nouveaux membres du pôle et notamment aux entreprises non éligibles aux services de l'AGEFIPH, telles que les PME de moins de 20 salariés ou celles en fin d'accord. Il visera notamment, comme précédemment, à aider les membres à définir le plan d'actions le plus efficace et adapté à leurs spécificités métier.

Le Pôle pourra selon des modèles économiques à définir :

- Aiguiller l'entreprise sur les différents services et interlocuteurs de France Handicap travail
- Favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap en accompagnant les chefs d'entreprise vers les dispositifs d'aide existants
- Proposer des ateliers autour de : « Manager, comment intégrer et maintenir une personne en situation de handicap au sein de son service, équipe ».
- Former un « Ambassadeur Handicap » au sein de son entreprise.

Dans le cadre de son action RSE, Capenergies porte **le projet HUGo** qui correspond à la mise en œuvre d'un cursus de formation professionnelle Bac+5 en alternance dans le domaine informatique pour les personnes en situation de handicap, permettant l'obtention d'un Diplôme Master 2 délivré par Polytech Marseille. Ce programme regroupe maintenant 13 entreprises et grands groupes (10 à la création) qui ont tous confirmé la poursuite de leur engagement sur 2024. L'accès à l'emploi à l'issue de la formation est très positif (100 % des diplômés ont obtenu un CDI).

Depuis 2021, HUGo a été ouvert à d'autres acteurs académiques comme le CESI AIX et NICE ainsi que Ynov Campus qui accueille depuis 2022 des alternants. Cette évolution va permettre à des candidats de niveaux bac+2 à bac+4 d'accéder à une formation en alternance au sein du collectif.

L'Agefiph à travers la convention signée avec Capenergies pour le portage de ce projet, a confié au pôle le développement de ce projet, sur des niveaux inférieurs en informatique, ou sur d'autres compétences.

Une étude de faisabilité a permis de valider les niveaux et les secteurs en 2023.

Ainsi, un nouveau projet de formation est venu se greffer sur le programme Hugo, le programme ALTER Hugo, afin de faciliter l'accès à l'emploi à des alternants de niveau bac au sein d'un nouveau collectif d'entreprises (6) de plus petites tailles, dans les domaines de l'informatique et des ressources humaines.

En 2023, Capenergies à accompagner :

- L'accès à l'emploi des diplômés de la 6ème promotion lancée en 2021 au sein de Polytech (AMU) et du CESI,
- La dernière année de la 7ième promotion (démarrée en septembre 2022),
- Le lancement de la 8ème promotion (lancement septembre 2023).

Sur 2024, le Pôle aura en charge le suivi de programme d'accompagnement d'une trentaine d'alternants répartis au sein de 19 entreprises de la Région.

Afin d'améliorer la visibilité des projets Hugo et Alter Hugo, et assurer leurs promotions, le pôle alimentera le site Web dédié à ces projets (mis en ligne depuis 2021).

Dans le même esprit, au cours de l'année 2023, une étude a été lancée pour évaluer la pertinence de créer un programme d'accompagnement de type HUGo sur le métier de l'instrumentation ou l'automatisation avec l'IRA (Institut de Régulation et Automatisation). Selon les conclusions de cette étude, un nouveau programme pourra être lancé en 2024 sur cette compétence transverse aux industries de l'énergie.

3) Préparer les futures compétences

Après avoir participé en partenariat avec les grands acteurs industriels, la CCIMP, l'UIMM, la FFIE et l'Industrie Méditerranée à la réalisation en Région Sud d'une étude sur les métiers en tension dans la filière électrique (EDEC 2020) Capenergies contribue depuis 2021 au déploiement d'une ADEC (Action de Développement de l'Emploi et des Compétences) sur le territoire dans le but d'adapter l'offre de formation continue à l'évolution des emplois et des compétences de la filière.

Trois axes ont été retenus :

- Adapter l'offre de formation professionnelle continue à l'évolution des emplois et des compétences de la filière électrique –
- Développer l'attractivité de la filière électrique et de ses métiers auprès des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi –
- Conforter le rôle des territoires dans l'anticipation des besoins en emplois et compétences et dans la gestion des parcours professionnels

D'une manière générale, le pôle contribuera à la réalisation de ces actions en s'impliquant dans le Comité de Pilotage et le Comité stratégique et en mobilisant, en cas de besoin, son réseau.

Capenergies pourra participer :

- A la remontée des besoins par la conduite d'entretiens auprès des entreprises du secteur, membres de Capenergies
- Au pilotage d'action en appui à l'OPCO21
- A la présentation des résultats et des actions correctrices proposées aux membres du pôle.

Sur 2024, l'évolution des processus industriels vers la décarbonation des secteurs en transformation ainsi que la diversification de l'économie va nécessiter un effort conséquent d'adaptation des compétences des salariés, et exigera le développement de métiers en lien avec les technologies de décarbonation. La France bénéficie d'un Fond de Transition Juste (FTJ) de 1,03 milliard d'€ pour la période 2021-2027 répartie comme suit :

- un volet économique mis en œuvre par les conseils régionaux pour 70%
- et un volet emploi/compétences pour les 30% restants mis en œuvre par l'état via les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

L'éligibilité territoriale du FTJ est circonscrite à des territoires départementaux de 6 régions métropolitaines où se concentrent les émissions de CO2 d'origine industrielle. En région Sud, seules les Bouches du Rhône sont éligibles.

Pour accompagner cette évolution sur le bassin des Bouches du Rhône, qui touche un certain nombre de membres nous avons souhaité fin 2023 participer au programme FTJ emploi-compétences et répondre à AAP « découverte des métiers de la transition écologique » afin de promouvoir les emplois nécessaires à la transition énergétique et répondre aux besoins de recrutement et de compétences du territoire et de nos membres. Si le projet déposé était retenu, une action spécifique pourrait se mettre en œuvre pour 24 mois jusque fin 2025.

Au niveau national, Capenergies poursuivra son implication dans le Groupe de travail « Compétences » du Comité Stratégique Filières Nouveaux Systèmes Energétiques qui travaille sur l'enjeu des compétences, de leur anticipation et des moyens pour faciliter le recrutement par les entreprises afin de valoriser au niveau national les actions engagées en Région Sud ou bien à l'inverse de proposer sur le territoire des actions qui auront prouvé leur efficacité dans les autres régions de France.

Par ailleurs, Capenergies participe au groupe de travail de France Hydrogène sur les compétences et au comité de pilotage du projet DEF'Hy, lauréat de l'AMI - CMA Compétences et Métiers d'Avenir, qui a rendu ses premières conclusions mi-septembre 2023 et poursuivra son action. Le pôle participera à la finalisation du projet régional de formation hydrogène qui sera déposé au même AMI-CMA de France 2030 début 2024 et à sa mise en place si le projet est retenu (projet auquel sont associés AMU, ENSAM, Centrale Méditerranée et les entreprises du bassin hydrogène de Marseille-Fos).

En complément, Capenergies poursuivra, en 2024, ses actions d'appui et de soutien aux acteurs du domaine formation présents sur ses territoires.

Deux projets portant sur des Ecoles de formation seront plus particulièrement suivis et accompagnés en 2024.

Le 1er projet concerne **l'Ecole de la fusion** qui correspond à la mise en place d'un cycle de formation, en français, généraliste et accessible à tous (Niveau BAC+2), d'une durée 1 semaine avec le matin des cours magistraux et l'après-midi des visites de labos et d'installations.

Cette école est ouverte depuis 2021, à Cadarache, aux industriels et institutionnels désireux de faire monter en compétences leurs salariés dans ce domaine.

L'accompagnement du pôle porte notamment sur :

- L'actualisation du modèle économique et, l'intégration de nouvelles entreprises bénéficiaires
- Une éventuelle prise en charge par des OPCO dans la cadre de la formation professionnelle continue,
- L'intégration au sein d'un cursus universitaire ou d'une grande école (ENSAM, Centrale...) en lien avec le campus des métiers d'excellence industrie du futur région Sud.

Le deuxième projet accompagné sera celui de **l'Ecole de Production des Energies du Sud** dédié au solaire sur le territoire de la Métropole Aix Provence Marseille et labellisé par le pôle en décembre 2021.

Cette EDP SOLAIRE réunit des acteurs privés (Tenergie, TOTAL Energies, ENGIE, DualSun, FNEP, EDF-Renewables, BAO Formation) et publics (Banque des Territoires, Région Sud, Ville de Marseille).

Les cursus sont :

- Formation Diplôme de niveau 3 - CAP Electricien de la Transition Ecologique ;
- Formation Diplôme de niveau 4 - Bac Professionnel technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (TMSEC).

Le Public ciblé concerne les jeunes de 15-18 ans en difficulté et/ou décrochage scolaire ou désireux d'apprendre un métier

Le travail du pôle consistera à rechercher des entreprises du domaine solaire souhaitant intégrer le projet et accueillir des alternants et mettre en relation les porteurs du projet avec des institutionnels tels que l'Agefiph pour des financements permettant de consolider leur modèle économique tout en soutenant l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Avec le Campus d'excellence des métiers Industrie du futur Sud, les premières actions de collaboration ont été instruites en 2021 en particulier dans le cadre de l'ADEC citée précédemment.

En 2023, les collaborations avec le Campus portaient sur d'une part, la mise en place d'actions facilitant le recrutement des alternants au sein d'entreprises et d'organismes positionnés dans domaine de la transition énergétique ; d'autre part, sur l'accompagnement des projets de formation régionaux notamment dans le domaine du nucléaire en liaison avec **l'Université des métiers du Nucléaire**, porté par EDF, qui vise à dynamiser les dispositifs de formation du secteur nucléaire, aux échelles régionale, interrégionale et nationale, en particulier sur les compétences critiques.

En 2024, ces actions pourraient prendre la forme d'événements, animés par le Campus et Capenergies, qui auraient pour but de faire découvrir les cursus de formation proposés et d'améliorer l'attractivité de la filière.

En amont de la formation, le pôle est partenaire de Forindustrie (un métavers pour promouvoir les métiers de l'industrie auprès des jeunes collégiens, lycéens, étudiants, leurs professeurs et demandeurs d'emploi). Capenergies accompagnera cette année encore la promotion de cette manifestation en mobilisant ses membres pour participer à cette opération de dimension Nationale.

Enfin, dans le domaine de la formation initiale, Capenergies poursuivra sa participation aux enseignements et aux Conseils d'Ecole :

- Du Master Gestion de l'Environnement et Développement Durable (GEDD) de l'IMREDD qui permet de former des ingénieurs généralistes de l'environnement,
- Du Master Centrale Engineers for smart Cities de l'IMREDD,
- De l'Ecole Paoli Tech de Corte dans son cycle de formation d'ingénieurs,
- Du Master de géographie TSA (Territoire, Sociétés, Aménagement) de l'AMU,
- Du parcours en apprentissage d'ingénieur spécialisé en mécanique et génie énergétique de l'ENSAM,

- Du cursus destiné aux étudiants de Polytech Marseille, en animant le module consacré aux énergies.

4) Accompagner les entreprises sur des projets de recrutement d'envergure à fort impact pour la Région.

Une giga-factory, opérationnelle dès 2025, produira à terme et à grande échelle des cellules et des modules photovoltaïques compétitifs, performants, fiables, durables et bas carbone.

Le projet, soutenu par les pouvoirs publics locaux, devrait permettre la création de 3000 emplois dans le département des Bouches du Rhône, ce qui suppose d'être en capacité de former en amont les salariés à recruter et d'aller rechercher les demandeurs d'emploi susceptibles d'intégrer ce secteur.

L'entreprise étant membre du Pôle Capenergies, elle souhaite que nous puissions, au regard de notre connaissance des acteurs de l'emploi, de la formation, du monde académique dans la région, au national et à la maille européenne, du secteur du PV, être un partenaire guidant dans la mise en place de sa stratégie de recrutement, de formation, et de politique RSE.

Capenergies sera sollicité pour participer aux différents Copils et contribuer à la construction de la stratégie de recrutement : Le pôle pourra faciliter la :

- Mise en relation avec des partenaires de l'emploi spécifiques.
- Mise en relation avec des réseaux de formation.
- Mise en relation avec des partenaires régionaux et locaux.
- Intervention sur des sujets RSE (mixité, les jeunes, les seniors, insertion, TH).
- Participation à l'organisation de JobDating
- Construction de l'Académie du solaire en projet (AMI CMA de France 2030).
- Promotion de la filière PV sur la région.

❖ **Durée prévisionnelle de l'action : 12 mois**

Calendrier : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

❖ **Entreprises ciblées :**

L'ensemble des membres adhérents au Pôle : 530

❖ **Livrables Emploi – Formation**

Coût axe « emploi formation » : 59 814 € hors valorisation en nature

Livrables

Bilan de la contribution du pôle pour l'appropriation des divers dispositifs d'aide
Bilan de la contribution à l'ADEC de la filière électrique et autres initiatives
Bilan de la contribution à l'Université des métiers du nucléaire
Suivi de la création des cursus de formation : Ecole de la fusion ; Ecole de production monteurs PV ;

ANIMATION 2024 – CAPENERGIES

Missions de catégorie B

AXE 6 : CROISSANCE DES ENTREPRISES – TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE, ET CLIMATIQUE

Depuis quelques années, Capenergies conduit des actions permettant d'accompagner les entreprises dans leur stratégie de croissance en personnalisant son offre de services afin de répondre aux attentes spécifiques de ses adhérents et de les adapter en fonction de leurs profils.

Les actions conduites en 2024, auront plusieurs objectifs :

1) Orienter les entreprises vers les dispositifs d'aide mis en place par la Région Sud :

Les permanents de Capenergies sont en relation quotidienne avec les membres du réseau du pôle et sont ainsi susceptibles de les accompagner ponctuellement vers les dispositifs d'aide proposés dans le cadre du Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région (FIER). Le FIER regroupe une palette d'outils adaptés à tous les stades de vie de l'entreprise. :

SUD Entreprises, SUD Développement, Sud Investissement, Parcours Sud Export qui est déployé par la Team France Export Sud, SUD Climat, parcours SUD INDUSTRIE 4.0 carbone, SUD Innovation

2) Accompagner les PME à fort potentiel

Capenergies a identifié, au sein de son réseau une soixantaine d'entreprises à fort potentiel de croissance du fait de leur capacité d'innovation ou de leur positionnement sur les marchés du secteur énergétique.

Cette identification est réalisée par l'équipe de permanents du pôle lors de réunions spécifiques, sur la base du nombre de projets innovants déposés par ces PME, de leur croissance et sur leur capacité à s'inscrire de manière concurrentielle sur les marchés. Une mise à jour régulière de cette liste d'entreprises est réalisée en intégrant notamment les nouveaux adhérents au pôle susceptibles de porter un potentiel de croissance significatif.

La stratégie d'accompagnement de ces entreprises à fort potentiel, consiste à leur proposer de les accompagner, sur la base de leurs besoins, dans toutes les dimensions de leur parcours de croissance.

3) Organiser les Rencontres d'affaires Capenergies

A la suite de son Assemblée Générale 2024, le pôle organisera une nouvelle édition des « Rencontres d'Affaires de Capenergies ». Cet évènement constitue l'opportunité pour l'ensemble des membres de rencontrer des donneurs d'ordre, des responsables de plateformes technologiques, des investisseurs publics et privés, ainsi que des partenaires du pôle. Les contacts établis lors de ces rdv BotB permettent aux membres de promouvoir leurs produits, services et solutions, d'identifier de nouveaux partenaires pour de futurs projets, d'envisager des solutions de financement de leur développement et de découvrir les prestations proposées par Capenergies.

En complément, dans le cadre de son animation spécifique, le pôle pourra organiser des rencontres d'affaires ciblées au cours de l'année 2024 tel que, par exemple, autour des enjeux du projet ITER à l'image des rencontres organisées en 2023 en partenariat avec la CCIMP.

4) Favoriser, au sein des entreprises, le déploiement d'actions en faveur de la Transition Ecologique

Afin de favoriser et inciter les entreprises membre du pôle à conduire des actions en faveur de la TE, le pôle proposera au cours de l'année 2024 :

- Un ou plusieurs Webinaire(s) sur l'adaptation climatique afin de présenter l'ensemble des stratégies, initiatives et mesures visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets (présents et

attendus) du réchauffement climatique, avec comme objectif de susciter la mise en place de stratégies et d'actions au sein des entreprises participantes.

- Un ou plusieurs événement(s) permettant aux entreprises qui ont conduit des actions permettant de réduire ou d'atténuer les conséquences du réchauffement climatique de les présenter et de partager des bonnes pratiques.

Livrables 2024 – Axe 6

Nombre d'entreprises ayant participé aux rencontres d'affaires
Nombre de rendez-vous organisés
Liste des PME à fort potentiel

❖ **Durée prévisionnelle de l'action : 12 mois**

Calendrier : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

❖ **Entreprises ciblées :**

L'ensemble des membres adhérents au Pôle : 530

Coût de l'axe « Croissance des entreprises – Transition écologique, énergétique, et climatique » : 74 612 € hors valorisation en nature

ANIMATION 2024 – CAPENERGIES

----- Missions de catégorie B (Axe 7)

AXE 7 : COMMUNICATION ET VALORISATION

Animation de l'écosystème et de la communauté des membres,
Coopération avec les autres et clusters

❖ Contexte et objectifs opérationnels :

L'animation du réseau de membres de Capenergies constitue le socle sur lequel prennent appui toutes les actions du pôle de façon très transversale : innovation, croissance des entreprises, Europe, international, emploi-formation, Animations thématiques. Il donne corps à la communauté et représente aux yeux des membres une part essentielle de la valeur du pôle, source de business.

Les objectifs opérationnels pour Capenergies sont les suivants :

- **Renforcer les liens du pôle avec ses membres**, notamment entre les collègues de l'Industrie, de la Recherche et de la Formation, pour identifier leurs besoins et proposer des services en adéquation, développer le sentiment d'appartenance des membres au réseau et renforcer la marque « Capenergies », afin d'attirer de nouveaux membres, potentiellement porteurs de nouveaux projets,
- **Soutenir les priorités nationales**, France 2030, **plan climat et rePowerEU** en relayant auprès des entreprises membres les différentes opportunités de financement régionales, nationales ou européennes, et en les aidant à s'orienter,
- **Diffuser auprès de nos membres les informations relatives** à l'activité du pôle, au contexte énergétique, et aux dispositifs financiers (régionaux, français et européens),
- **Valoriser les actualités/résultats des membres**, les actions du Pôle, ses missions etc. grâce à des outils de communication externe,
- **Mutualiser les actions d'animation** avec d'autres structures et pôles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse ou autre.

❖ Descriptif détaillé de l'action :

1. Animation du réseau Capenergies

a. Par la mise en œuvre d'outils dédiés :

Capenergies dispose, depuis plusieurs années, d'**une plateforme collaborative AGORA**, outil sécurisé d'animation et de partage d'information, réservé à ses membres et partenaires.

Cette plateforme permet :

- La diffusion d'informations du pôle (et notamment celles concernant les actions de soutien à la relance, du PIA4, Horizon Europe...) vers ses membres et partenaires,
- L'échange d'informations,
- La mise à disposition d'un annuaire des membres décrivant leurs activités.

Des modules complémentaires permettent de suivre le workflow des projets traités dans le cadre du comité de labellisation et de capitaliser les actions et accompagnements réalisés en faveur de nos membres.

Le pôle Capenergies assure :

- La mise à jour des données concernant ses membres, partenaires ainsi que les projets d'innovation,
- L'identification dans le cadre d'une veille stratégique (voir paragraphe suivant) et la transmission à son réseau d'informations ciblées (actualités réglementaires, évènements, appels à projets, appels d'offres, communiqués,

aides aux entreprises, ...), reprises pour les plus marquantes dans une newsletter hebdomadaire « Revue d'Agora ».

b. Par l'évènementiel

○ **Accueil des nouveaux membres :**

Dès son entrée, chaque nouvel adhérent bénéficie d'un pré diagnostic réalisé par les permanents du pôle. Les coûts inhérents à ce pré diagnostic sont intégrés à la cotisation de la première adhésion.

Ce pré diagnostic permet d'évoquer notamment les points suivants :

- Données générales sur l'entreprise
- Les produits et services proposés ou à venir
- Les marchés adressés
- Les avantages concurrentiels
- Les projets d'innovation en cours et à venir
- Les moyens associés à la stratégie d'entreprise
- Les besoins identifiés

Ces éléments sont repris dans le CRM d'Agora.

Suite à la validation de leur adhésion par le Conseil d'administration, Capenergies accueille les nouveaux membres lors de session de « Welcome event » (3 sessions par an) pour mieux partager leurs besoins et accélérer la mise en réseau et leur connaissance de l'ensemble de l'offre Capenergies. Un référent parmi les permanents est désigné pour chacun. Il assure une continuité de suivi, oriente et répond au mieux à attentes.

○ **Rendez-vous mensuels de Capenergies :**

Chaque 1^{er} vendredi de mois, Capenergies propose à ces membres un rendez-vous digital pour partager l'actualité marquante des énergies bas carbone, informer des opportunités de financement en cours par thématique, présenter l'agenda des mois prochains. A cette occasion, la parole est donnée à un membre pour qu'il partage son parcours et livre un retour d'expérience enrichissant à la communauté de membres.

2. Veille stratégique :

Capenergies s'appuie sur l'ensemble de son réseau de partenaires ainsi que son positionnement au sein d'instances régionales, nationales et européennes pour identifier les opportunités clés et actualités qu'il délivre à ses membres : événement, appel à projets ou à manifestation d'intérêt, actualité énergies, opportunité marché, norme et réglementation, etc.

Cette veille est partagée de manière restreinte aux membres via la plateforme Agora, et sert également à l'alimentation des permanents en informations stratégiques pour la réalisation de leurs missions (émergence de projets innovants, prospective, normes et réglementation, qualification de partenaires potentiels, identification de call européens, actualités des territoires, et suivi de projets structurants, suivi de l'actualités des membres, etc., ...).

Dans ce cadre des informations régulières sur la cybersécurité et propriété intellectuelle ou intelligence économique sont partagées.

3. Promotion des actions du pôle et mise en visibilité des membres Capenergies

○ **Site web www.capenergies.fr et réseaux sociaux :**

Site vitrine, il a pour objectif de valoriser les actions menées par le pôle et les réussites de ses membres, dans les domaines sur lesquels il intervient.

Dans ce cadre, des articles centraux, en page d'accueil, sont mis en ligne régulièrement, relevant de plusieurs catégories possibles : énergie, Europe/International, success stories, projets labellisés, collaborations, événements, et nouveaux membres.

Une version en langue anglaise du site internet du pôle, appuie la stratégie Europe et Internationale du pôle. Cette version est alimentée notamment par les fiches de communication de projets d'innovation labellisés/financés.

Le pôle développe également sa présence sur les **réseaux sociaux** (en particulier LinkedIn) avec pour objectif est de fédérer et de mettre en valeur la communauté de membres et de partenaires de Capenergies.

○ **Supports :**

Parmi les supports de promotion du Pôle, la **plaquette de présentation de Capenergies et de son offre de service** (numérique), sera mise à jour en 2024 en cohérence avec son positionnement.

Par ailleurs, les fiches présentant les projets labellisés au cours de l'année seront réalisées et éditées sous forme de livret (format imprimé et consultable en ligne). Leur diffusion est assurée auprès des acteurs de notre écosystème (adhérents, financeurs, professionnels de la Transition Énergétique).

○ **Relation presse :**

Pour gagner en visibilité et être identifié comme un centre de ressources sur les thématiques qu'il traite, Capenergies s'appuie sur les relations presse pour relayer son actualité et celle de son réseau. Ainsi, le pôle peut être amené à orienter des journalistes vers certains de ses membres, pour la réalisation d'interview ou la préparation de dossier thématique.

○ **Collaborations inter pôles et inter clusters**

Pour réussir sa stratégie tant en France qu'à l'Europe et à l'international, soutenir au mieux son écosystème et favoriser l'émergence de projets inter filières, Capenergies a choisi de coopérer avec d'autres pôles.

Dans la continuité des actions conduites précédemment, les actions s'orienteront en 2024 vers :

- Le pôle MER, sur les sujets Smart & Green port, notamment dans le domaine des systèmes énergétiques optimisés, et celui de la décarbonation de la mobilité maritime (e-carburant / hydrogène) ;
- Le pôle SAFE dans le domaine de la décarbonation du transport aérien (SAF) ;
Avec l'intention de créer une filière e-carburant pour le maritime et l'aérien ;
- Le pôle SCS, dans le domaine de la digitalisation, de l'Intelligence Artificielle, de la Cybersécurité appliquée à l'énergie et du Move2Digital (European Digital Innovation Hub), de la smart city
- Novachim, autour des biocarburants et de l'hydrogène
- EA-Eco Entreprises, Innov'Alliance pour le solaire et l'agri-voltaïsme.

L'interpôles Smart Energy Alliance, animé depuis janvier 2022 par Capenergies, regroupe 11 pôles de l'énergie, du numérique et de la mobilité. Ces pôles ont défini une feuille de route commune pour dégager des synergies et mutualiser leurs actions autour de 3 orientations :

- Amplifier l'accès aux programmes européens et accroître le succès des entreprises,
- Contribuer aux instances et organisations nationales, dont le Comité Stratégique Filière NSE et Nucléaire,
- Partager et mutualiser expériences et actions.

Avec Nuclear Valley, la coopération s'inscrit dans les axes stratégiques suivants :

- L'exploitation-maintenance,
- L'instrumentation,
- Les nouveaux petits réacteurs nucléaires (SMRs – France 2030) : une cartographie des usages industriels sera réalisée pour préparer une rencontre avec les industriels de Marseille-Fos,
- Un partage annuel des actions en faveur du recrutement et développement des compétences.

Capenergies est également administrateur du réseau PEXE, association des clusters, pôles de compétitivité, syndicats et fédérations professionnels du secteur de l'environnement et de l'énergie qui organise des événements nationaux au bénéfice des membres du pôle (Rencontres EcoTech, Rencontres avec les financeurs ...).

Capenergies est administrateur de :

- France Hydrogène dont la directrice du pôle est déléguée régionale en région Sud,
- Team Henri Fabre,
- Accélérateur M.

Capenergies assure la vice-présidence de la commission France de l'Association Française des pôles de Compétitivité (AFPC) et poursuivra sa contribution aux groupes de travail dans ce cadre.

❖ **Durée prévisionnelle de l'action : 12 mois**

Calendrier : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

❖ **Entreprises ciblées :**

L'ensemble des membres adhérents au Pôle

❖ **Livrables Autres actions sur la filière du pôle :**

Indicateurs	Livrables
- Nombre de publications sur la plateforme collaborative AGORA	- Liste des évènements inter-clusters (conférences, salons, actions de communications) avec mention des dates, lieux, sujets évoqués, nombre de PME participantes
- Nombre de revue AGORA (newsletter)	- Communiqués presse diffusés
- Nombre de pages vues / Taux de rebond	- Supports de communication du pôle (plaquette de présentation et offre de services)
- Nombre d'articles publiés sur le site internet	
- Nombre d'abonnés du compte LinkedIn	
- Nombre de nouveaux adhérents	
- 3 évènements d'accueil des nouveaux adhérents	
- Nombre de RDV mensuels	

Participation au Plan Climat de la Région Sud : 100%

Coût de l'axe « Autres actions sur la filière du pôle » : 48 688 € hors valorisation en nature